

forces nationales et cet élan donné à l'industrie par l'énergie, l'activité et l'amour de l'ordre, qualités qui faisaient le fond du caractère de Louis XI. Ce prince a payé le tribut, tribut énorme, il est vrai, aux mœurs politiques de la France à cette époque ; mais lorsqu'on songe aux paroles de Charles le Téméraire : " J'aime mieux le bien du royaume qu'on ne croit, car pour un roi qu'il y a, j'en voudrais six, " on est moins étonné de l'autre genre d'amour que Louis XI portait à son pays.

Mais ce qui vous intéressera autant que ce portrait, qui menace de devenir interminable, ce sont les manœuvres mêmes de Louis XI, et nous allons le suivre rapidement dans sa lutte avec la grande maison de Bourgogne.

Allons, une petite leçon pratique d'histoire. Prenez vite vos atlas (1) et déterminez bien les provinces et les états où vont se passer les péripéties du drame. Des événements, dont vous ne connaissez pas le théâtre, ne vous offriraient pas cette vue claire et distincte, si nécessaire à l'intelligence et qui allège tant le fardeau de la mémoire.

Voici d'abord la Bourgogne, vaste duché qui a pour limites la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Suisse, la Savoie, le duché de Bourbon et le Berry. Vous vous rappelez le mariage de Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon, avec Marguerite de Flandre ; la Bourgogne s'enri-

(1) N'étudiez jamais une page d'histoire sans avoir préalablement cherché sur la carte les lieux où se passent les événements. Ne laissez jamais passer dans vos lectures ou vos leçons de classe un nom de ville, de pays, de rivière, de montagne, de province dont vous ne connaissez pas la situation sans avoir recours à votre atlas. La règle vous paraît bien élémentaire, cependant pourriez-vous accepter le défi de ne dire sans hésiter la situation géographique de toutes les villes que votre histoire vous a nommées depuis le commencement de l'année ?

chit alors des comtés d'Artois, de Flandre, de Rhétel et de Nevers ; celui de Jean sans Peur avec Marguerite de Bavière, dont il reçut les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande. Philippe le Hardi a déjà acheté le comté de Charolais. La Bourgogne possède aussi la Frise et les comtés de Mâcon et d'Auxerre. Enfin le traité d'Arras a donné à Philippe le Bon les villes de la Somme, c'est-à-dire Saint-Quentin, Amiens, Abbeville, Saint-Valéry et les châtellenies de Roye, Péronne et Montdidier ; nous croyons même que ce traité d'Arras avait exempté Philippe le Bon de tout hommage féodal à l'égard du roi. Son fils eut-il les mêmes privilèges ? nous ne saurions affirmer ; mais il en garda certainement l'orgueil. La cour de Dijon rivalisait avec celle de Paris. Aussi vous ne devrez pas être étonnés, lorsque vous verrez un duc de Bourgogne briguer le titre de roi. A l'ouest et au sud de ce duché s'étend la France embarrassée par les domaines et les prétentions des maisons de Bourbon, de Bretagne, d'Anjou, d'Orléans et d'Alençon.

Charles le Téméraire sera donc l'adversaire du roi de France.

Rien de plus curieux que le contraste offert par ces deux hommes. Charles oppose à la ruse prudente et calme de Louis XI un orgueil plein d'emportement et d'imprévoyance, mais accompagné d'un courage bouillant. L'un voudrait toujours frapper de grands coups de massue ou d'épée, l'autre préfère négocier.

La première partie de la lutte donnera la victoire au Téméraire, mais Louis XI, du fond de sa demeure, va susciter des ennemis à son rival, l'entourer d'em-